

Le Comité de marque "Saint-Pierre & Miquelon des îles d'Exception" s'est réuni, ce jour, pour examiner les premières demandes d'utilisation de la marque territoriale à vocation touristique.

UN COMITE TECHNIQUE

Composé des principales instances contribuant au développement touristique de l'Archipel : *Les Mairies de Miquelon-Langlade et de Saint-Pierre, Archipel Développement, la CACIMA, l'association le Phare, le Francoforum ainsi que les trois Directions du Pôle Développement Attractif et le Pôle Développement Economique de la Collectivité Territoriale.*

LES PARTENAIRES DE LA MARQUE

Ce premier comité est annonciateur de renouveau pour le secteur. Nous avons en effet l'immense plaisir d'annoncer, les noms des trois premiers récipiendaires qui souhaitent illustrer le potentiel de Saint-Pierre & Miquelon des îles d'exception en valorisant leurs produits locaux, leur politique d'innovation accélératrice de croissance et les marqueurs culturels et identitaires de l'archipel :

- **Maison Audouze SAS** pour ses produits artisanaux « Mon Chef » ;
- **Archipel Développement** pour sa politique d'innovation ;
- **Et la Ligue de Pelote Basque SPM** pour l'organisation de l'unique fête Basque en Amérique du Nord et son projet Ternua 2017.

Le comité adresse ses félicitations aux premiers partenaires ; ils signeront prochainement leur contrat et obtiendront une licence d'exploitation de la marque leur permettant de bénéficier des multiples avantages octroyés pendant deux années.

La prochaine réunion du Comité de marque aura lieu le 23 novembre prochain.

Si vous souhaitez obtenir de plus amples informations ou adhérer à Saint-Pierre & Miquelon des îles d'exception, nous vous prions de bien vouloir contacter la Direction Tourisme de la Collectivité Territoriale au 41.01.34 ou par courriel à malika.halili@ct975.fr.